

.....
Lettre d'information hebdomadaire à parution variable destinée aux Dirigeants de la LMCA

Une nouvelle fois, je vous demande la plus grande vigilance lorsque vous entrez en possession de licences ou que vous en rédigez. Qu'elles soient pilotes, dirigeants ou même 1 manifestation. Voici la lettre adressée par Paris à l'un de nos clubs. Je compte sur vous pour m'éviter de recevoir d'autres missives de ce type

Paris, le 07 mars 2013

Lettre Recommandée avec Avis de Réception n°2C 060 126 5723 2

N/Réf. C 12-33 CA

Objet : Licence « une manifestation ».

Monsieur le Président,

Notre attention a été appelée sur des dysfonctionnements concernant la délivrance de licences « une manifestation » lors de l'épreuve de motocross n°631 du 03 mars 2013, par le moto-club que vous présidez.

A la vérification de ces dernières, il apparaît que les neuf formulaires de licence « une manifestation » délivrés pour des Officiels Commissaires de Piste Stagiaire ne sont pas correctement renseignés. Au surplus, la partie du formulaire à conserver par le licencié a également été retournée.

En effet, comme vous pourrez le constater sur les copies des demandes de licences jointes, l'encadré « A lire et à signer obligatoirement par le demandeur pour les majeurs ou par le représentant légal pour les mineurs » n'est pas dûment complété et plus particulièrement, pour ce qui relève de la rubrique « Assurances ».

J'appelle votre attention sur le fait qu'un tel manquement peut être de nature à engager votre responsabilité en cas de survenance d'un sinistre.

Dans un contexte actuel de mise en cause régulière de la Fédération et de ses moto-clubs en responsabilité civile, notamment sous des prétextes de formulaires de demande de licence incorrectement remplis ou absents, il n'est pas possible de continuer de tels manquements.

Par conséquent, il vous est expressément recommandé, à l'avenir, de bien vouloir veiller au bon respect de la procédure de délivrance des licences « une manifestation » afin de ne pas voir engager votre responsabilité en la matière.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.



Christophe AMIEL
Juriste

PJ :
- copie des demandes de licence « une manifestation 2013 »

Copie :
- Monsieur Jean-Paul TOURTE, Président LMR Champagne-Ardenne,
- Monsieur Michel LEROY, Directeur Administratif et Financier FFM,
- Monsieur Thomas COLLEY, Responsable service licences-affiliations FFM.



Dans un contexte actuel de mise en cause régulière de la Fédération et de ses moto-clubs en responsabilité civile, notamment sous des prétextes de formulaires de demande de licence incorrectement remplis ou absents, il n'est pas possible de continuer de tels manquements.

1^{er} STAGE DE L'ANNEE LES 23 ET 24 MARS 2013

STAGE KID GUDMONT VILLIERS - Inscrit au 17 mars			
NOM PRENOM	CATEGORIE	SAMEDI 23	DIMANCHE 24
Boutillier Louis	50	*	*
Boutillier Anthony	85 kids	*	*
Wiltgen Aurelien	85 kids	*	*
Drumelle Lucas	85 ligue	*	*
Mialon Yvan	50	*	*
Mialon Ylan	50	*	*
Lenoir Enzo	65 kids		*
Perronnet Justine	65 kids	*	*
Perronnet Joakim	85 kids	*	*
Gehin Logan	85 kids	*	*
Archimbaud Dylan	50	*	*
Bourgeois Matheo	65 kids	* (apres midi)	*
Bourgeois Anthony	85 ligue	* (apres midi)	*
Mena Jason	85 kids		*
Sczerbiki Clara	65 kids		*
Chailly Tim	85 kids		*
Koch Maxime	85 ligue	*	*
Lucas Bertrand	85 kids	*	
Noa Quinzeling	50	*	*
Emilien Jacot	50	*	*
Jean Phillippe Maziarz	85	*	*
Theo Martin	85 ligue	*	*
Manfred Dellea	65 kids	*	*
Eloi Barbier	65 kids	*	*
Clement Cresson	85	*	*
		21	24

BRAVO JOEL FRIQUET

Notre Président du collège technique a été élu brillamment
au COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF samedi matin.

Sur 180 voix, moins 1 nulle, il a recueilli 176 voix, c'est-à-dire 98.32 %

Désormais, la moto sera entendue dans cette importante institution

Rappelons que son suppléant est Philippe SEGUIN

COMITE DIRECTEUR DE LA LMCA

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION DU 22 MARS 2013 A 19 h 30

SALLE DU TERRAIN DE FOOT A SAINTE MENEHOULD

COMITE DIRECTEUR DU 12 JANVIER 2013 A SAINTE MENEHOULD

A entériner

LE MOT DU PRESIDENT DE LA LIGUE

Problème des licences

TOURTE JP

Les affaires

TRESORERIE

Point sur la situation

TESSIER N GABREAUX M

Nomination d'un Commissaire aux Comptes Adjoint

TOURTE JP

Tarifs km et indemnités

TOURTE JP

Confirmation du taux

VIE DE LA LIGUE

CASM et Guidons

SANZEY T

Calendrier de la Ligue (modifs éventuelles)

TESSIER N

Affiliation de nouveaux clubs

TESSIER N

Calendrier des réunions

TOURTE JP

Remboursement des frais

TOURTE JP

Maillots pour pilotes LMCA

LAMOUREUX F

Logo de la Ligue

LAMOUREUX F

Classement des épreuves

GIRAUX M

LE TOUR DES COMMISSIONS

Commission de Moto-Cross

CHAPLAIN L

Les Grandes Chapelles

CHAPLAIN L

Sainte Menehoul

CHAPLAIN L

Moulin saint Hubert

CHAPLAIN L

Commission d'Enduro

SANZEY T

Coupe des Régions

SANZEY T

Grand Est

SANZEY T

Commission de Trial

DUPUIS P

Commission de Vitesse et Tourisme

FRIQUET J

LES AUTRES INSTANCES

Tribunal Régional de Discipline

VIGREUX J

Les affaires en cours

VIGREUX J

Collège technique

FRIQUET J

Collège des Commissaires

LACHUT J

Trophée Commissaire

LOIX R

Collège formation

LAROSE D - SOT M - FRIQUET J

Les remises à niveau de l'hiver

LAROSE D - SOT M - FRIQUET J

Collège CDSR

FRIQUET J

Réunion à Paris

FRIQUET J

Collège Educatif

SEGUIN P - RUSCIANI J

Les stages

SEGUIN P - RUSCIANI J

Master Kids

SEGUIN P - RUSCIANI J

Collège Chronométrage

GABREAUX M

Collège environnement

SEGUIN P

Tapis de sol

LOIX R

le Moto-Ball

LES DOSSIERS

Subventions, JSL, CROS...

GIRAUX M

Pour info : Evolution des effectifs FFM/UFOLEP

DUJANCOURT L

QUESTIONS DIVERSES

Compte rendu de réunion de la commission d'enduro de la Ligue de CHAMPAGNE-ARDENNE

Vendredi 25 Janvier 2013 à TINQUEUX (51)

Présents

Le Président : **Thierry SANZEY**

Vice Présidente : **Isabelle DUBOIS**

Membres :

Stéphane LECOESTER

Didier DUBOIS

Thierry GERBIER

Kathy LIANCE

Jean Paul RAGUET

Philippe VAUTRAIN

Daniel VALLERAND

Absents excusés

Jean-Christophe VAUTRAIN

Jean-Sébastien FERRAND

Le Président Mr SANZEY Thierry ouvre la séance à 19h30 et remercie les personnes présentes.

1. Inscription au championnat du Grand Est et charte :

Le président demande à Me LIANCE un récapitulatif des inscriptions à ce jour. Actuellement, le nombre des pilotes se décompose comme suit :

- 11 en quad - 10 en moto - 05 en kid

Une personne du moto club de Mr Michel GIRAUD est entrain de mettre au point un fichier Excel avec formule pour faciliter le classement du Grand Est moto, quad et kid quad et éviter les erreurs que nous avons connu l'année passée.

Des que nous aurons ce fichier Excel, nous l'exposerons aux différents organisateurs pour qu'ils puissent l'utiliser.

2. Formation Directeur de course et commissaire sportif enduro

Le Président a demandé à Mr Didier LAROSE à l'assemblée générale de la Ligue de nous organiser une formation de Directeur de Course et de Commissaire Sportif 1er degré

en enduro impérativement avant le week-end du 7 avril. Il devra nous prévenir suffisamment à l'avance pour que nous puissions contacter tous les clubs d'enduro. Mr Thierry SANZEY va le relancer par téléphone.

3. Stage enduro

La commission d'enduro va organiser prochainement comme les 2 années passées, un stage d'enduro, encadré par un breveté d'état pour les pilotes enduristes de Champagne-Ardenne. Il est décidé de changer d'éducateur sportif. Mr Thierry GERBIER connaissant un autre éducateur Jeff GOBLET se propose de le contacter pour lui demander ses disponibilités ainsi que ses diplômes. Les dates qui nous intéresseraient seraient les week-ends du 9 et 10 mars ou du 16 et 17 mars. Pour le lieu du stage, Mr Stéphane LECOESTER nous confirme que nous pouvons l'organiser sur le terrain de l'ancienne spéciale des Petites Armoises que nous prêterait par Mr Philippe RAGUET.

4. Coupe de France du 07 Avril 2013 :

Le comité directeur de la ligue désire qu'il soit organisé une sélection pour envoyer une équipe de 3 pilotes à la Coupe de France d'enduro qui se déroulera le 7 avril prochain à GOMENE en Bretagne. Cette sélection sera ouverte à tous les pilotes possédant une licence NCA (Ligue 1 et Ligue 2) de Champagne-Ardenne. Ces pilotes devront arrivés au plus tard le samedi. Mr GERBIER Thierry, Melle DUBOIS Isabelle et Mr SANZEY Thierry se proposent d'effectuer l'assistance, il n'y a pas d'autre volontaire.

De nouveaux maillots seront fait par la ligue et devront être obligatoirement portés par les pilotes sélectionnés.

Mr Philippe VAUTRAIN va demander au moto club de Condé en Brie (02) si cela serait possible de pouvoir l'organiser sur leur terrain permanent. En dernier recours si nous ne pouvons pas trouver d'autres terrains, Mr Didier DUBOIS propose de le faire à GYE EN CHAMPAGNE (10) sachant que leurs week-ends sont beaucoup pris pour la mise en place de leur enduro comptant pour le championnat d'Europe.

5. Questions diverses :

Aucune question diverses n'a été soulevée.

Le Président Mr SANZEY Thierry clôture la séance à 22h00.

Vice Présidente de la commission :

Isabelle DUBOIS
38 Rue des petits prés
51200 EPERNAY
<mailto:firebladenenette@gmail.com>

Président de la commission :



Monsieur Thierry SANZEY
24, Rue Gonzalle 51100 REIMS
Tel : 03 26 05 05 05 Port : 06 31 53 38 89
lsacolo@free.fr

INSCRITS CHAMPIONNATS ET TROPHEES MOTO-CROSS AU 17/03/2013			
Catégorie	2013 inscrits	% 2012/2013	2012 inscrits
Open A	65	97,01%	67
125cc A	56	103,70%	54
85cc	23	109,52%	21
Kids	27	93,10%	29
50cc	20	250,00%	8
Quads	20	76,92%	26
Open B	159	116,91%	136
125cc B	110	115,79%	95
Total	480	110,09%	436

- ***Licence FFM***

15/03/2013

Bonjour à tous,

Je prends aujourd'hui la peine de tous vous contacter pour un soucis qui prend une grande envergure, non pas que ça me réjouisse de tous vous écrire !

Je suis présidente d'un club (Motos Compétition en Saint Pourcinois) en Auvergne, un pilote m'a contacté pour prendre une licence NCA : Wayne BOURGEGAIS.

Seulement, problème : il ne m'a jamais envoyé le chèque (je n'ai pas finalisé sa demande de licence) mais il a également arnaqué, volé, plusieurs personnes en prétendant être à son compte dans un magasin de motos en ligne... Préjudice : Quelques 1000 à 2000 € par personnes, et plus ça va plus les victimes sont nombreuses.

Je voudrais juste que vous preniez note de son nom afin de ne lui délivrer aucune licence et que vous fassiez passer le mot dans vos clubs... Je pense qu'il y a eu assez de dégâts comme ça.

Sportivement,

Pauline VAN-AENRODE

Présidente MCSP - Club 2569 .